

## Actualités

Post#233; par:

Publiée le : 16/04/2010 17:52:41

A l'occasion de la semaine du développement durable, Jean-Louis BORLOO, ministre d'Etat, ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer, Chantal JOUANNO, secrétaire d'Etat chargée de l'Ecologie et Benoist APPARU, secrétaire d'Etat chargé du Logement et de l'Urbanisme annoncent la signature du 100.000ème éco-prêt à taux zéro, un engagement du Grenelle Environnement. Rendez-vous annuel attendu, du 1er au 7 avril, la Semaine du développement durable propose cette année plus de 3 600 événements partout en France pour sensibiliser le grand public au développement durable, valoriser les actions déjà portées par le grand public et expliquer comment adopter un comportement éco-responsable. Parmi ces événements, "Ma Maison pour agir", installée au coeur de Paris du 1er au 5 avril, permettra de montrer concrètement au grand public qu'il est possible de construire un habitat moins énergivore pour un coût raisonnable. Les mesures mises en oeuvre dans le cadre du Grenelle Environnement ont déjà permis en France une forte prise de conscience et favorisé de nombreux changements de comportement : Pour consommer responsable, plus de 340 entreprises en France bénéficient aujourd'hui de l'éco-labellisation de certains de leurs produits, et le ministère lance pour la deuxième année consécutive une grande campagne pour mieux faire connaître les écolabels et leur efficacité. Pour aider le consommateur à mieux repérer les produits les plus respectueux de l'environnement, le projet de loi « Grenelle 2 »\* prévoit également la mise en oeuvre d'une information environnementale sur les achats courants des ménages. Pour se déplacer autrement, l'Etat a déjà investi 800 MEUR pour le développement du réseau de transports collectifs en site propre des villes de France, effort sans précédent du Grenelle Environnement en faveur des transports en commun. Pour la biodiversité, le Ministère du développement durable a programmé en 2010, année internationale de la Biodiversité, plusieurs actions pour expliquer aux Français ses enjeux, promouvoir les bonnes pratiques et valoriser tous les programmes nationaux engagés pour sa protection. « Pour cette 8ème édition, la mobilisation des collectivités locales, entreprises, associations et services de l'Etat est toujours très forte, avec plus de 3 600 événements -expositions, animations, rencontres- pour expliquer aux Français comment passer durablement à un comportement éco-responsable, mais aussi pour leur permettre de faire la démonstration de ce qu'ils font déjà. La Semaine du développement durable est bien devenue le grand rendez-vous citoyen autour du développement durable » a rappelé Jean-Louis BORLOO. La loi « Grenelle 2 », déjà votée au Sénat, sera présentée le 4 mai à l'Assemblée nationale. Retrouvez le programme de la Semaine du développement durable partout en France, sur le site dédié : [www.semainedudeveloppementdurable.gouv.fr](http://www.semainedudeveloppementdurable.gouv.fr) Source : [www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr) Communiqué du 1er avril 2010